
Les Agents de Surveillance de la Voie Publique

Les Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) de Garges-lès-Gonesse remplissent quotidiennement et de façon pédestre des missions de prévention et de proximité essentielles aux côtés de la Police Municipale.

Leurs missions :

- verbalisation en cas de stationnement interdit
- verbalisation des dépôts d'ordures sauvages
- sécurisation des parcs publics et centres commerciaux
- sécurisation des entrées et sorties d'écoles
- sécurisation des marchés de plein air
- sécurisation des manifestations municipales
- médiation et contacts avec la population